

LEZIGNAN

- ✍ Yousef DEBZA
- ✍ Aurélie GOTTI
- ✍ Laurent HEBERT
- ✍ Mathilde MARQUES
- ✍ Maité PALLIER

◆ Centre Social
Cité Escouto Can Plaou

◆ Chantier d'insertion
EVaL



Accueil, Information, Orientation

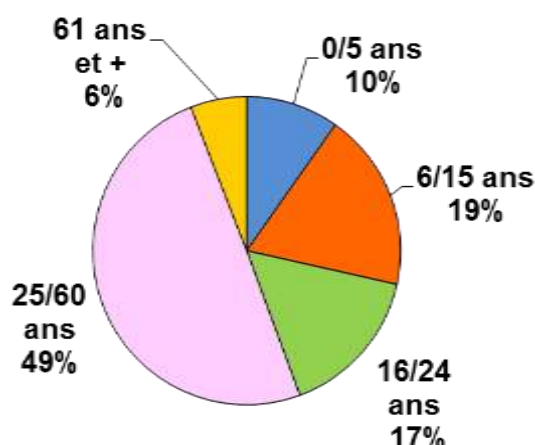
Les usagers du centre social

Fiche contexte

Nombre d'usagers

► Cité : 153
 ► Hors cité : 338
 Soit un total de 491 personnes (335 adultes et 156 mineurs) dont 40 % issues des « Quartiers Prioritaires de la Ville ».
 Les usagers du centre social sont les personnes résidant sur la cité, sur les terrains familiaux jouxtant la cité, en centre-ville ou parfois dans les villages environnants.
 La majorité des personnes accueillies bénéficie des minima sociaux.

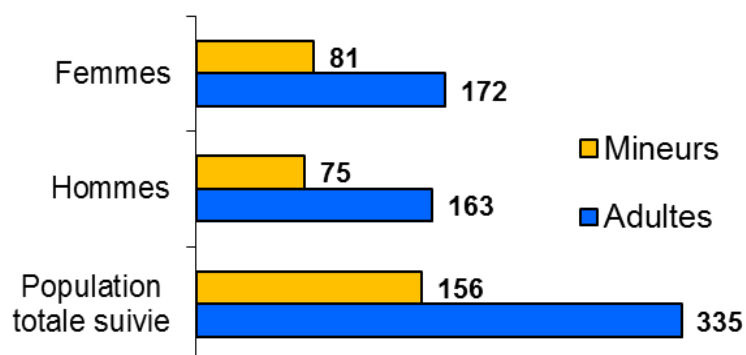
Répartition des usagers du centre social par tranches d'âge



Moyenne d'âge

► de la population vivant sur la cité : 33,89 ans
 ► de la population extérieure à la cité : 26,17 ans
 ► des usagers du centre social : 30,03 ans
 45 % des usagers ont moins de 25 ans.

Répartition des usagers du centre social selon ces états : hommes / femmes majeurs / mineurs



Commentaires

Le nombre d'usagers du centre social est passé de 458 en 2015 à 491 en 2016 (+ 33 personnes).

Si le nombre d'usagers résidant sur la cité a diminué (- 12), celui des habitants hors cité recense 45 personnes supplémentaires. Cette tendance est constatée depuis plusieurs années et ne cesse d'augmenter.

Accueil, Information, Orientation

L'appui social individualisé

Fiche action n°1

Présentation générale de l'action	<p>La plupart des familles exprime une demande forte en terme de besoins d'écoute et de conseil concernant leurs problématiques individuelles ou familiales. Elles éprouvent toujours des difficultés pour accéder aux services de droit commun. Ces temps permettent aux travailleurs sociaux de prendre connaissance de situations bien au-delà de la demande exprimée. L'accès réduit aux bureaux des partenaires sociaux (rendez-vous nécessaire et fermeture à certaines périodes) ainsi que la généralisation d'internet pour accéder aux différents formulaires, fragilisent cette population et augmentent sa demande d'accompagnement.</p> <p>Certaines démarches nécessitent du temps avec la personne (complexité d'un dossier, explications à apporter, suivi personnalisé, usagers peu autonomes ayant des difficultés de compréhension, illettrisme...).</p> <p>Selon le résident accueilli et sa demande, nous posons un caractère éducatif à ces permanences, en le responsabilisant face à ses démarches.</p>
Objectifs	<p>Répondre aux attentes, aux questions des personnes en termes de demandes sociales, familiales, professionnelles, de santé, d'intégration... en vue de renforcer l'accès au droit mais aussi l'acquisition et le développement de compétences sociales.</p> <p>Améliorer la gestion du quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner l'usager dans ses démarches d'autonomie, à partir de sa demande - répondre aux demandes exprimées - conseiller et orienter - apporter des réponses pour des démarches de plus en plus complexes. <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - relais et médiation avec les partenaires sociaux et autres - accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté
Mise en œuvre	<p>Les travailleurs sociaux assurent 3 demi-journées d'accompagnement socio-administratif par semaine, complétées par des suivis individualisés à la demande ou selon les situations.</p> <p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité.</p> <p>Horaires : lundi et mardi : 9h à 12h ; jeudi : 14h à 17h et sur rendez-vous selon les situations.</p>
Résultats attendus	<p>Acquérir et développer des compétences sociales.</p> <p>Sécuriser et renforcer les personnes dans leurs savoir-faire et autonomie.</p> <p>Meilleure prise en charge de leur autonomie sociale et connaissance de leurs droits et devoirs.</p>
Public visé	Bénéficiaires du RSA sous référence A.M.I., hors référence A.M.I. et autres usagers du centre social
Nombre de participants prévus	10 à 12 personnes par permanence
Places disponibles	Selon l'affluence et la lourdeur des demandes
Modalités d'entrée dans l'action	Sur présentation aux permanences
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Accueil, Information, Orientation

L'appui social individualisé

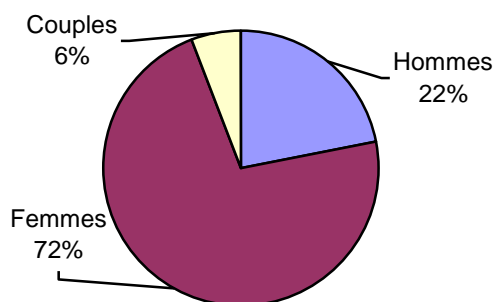
Fiche bilan n°1

Résultats chiffrés

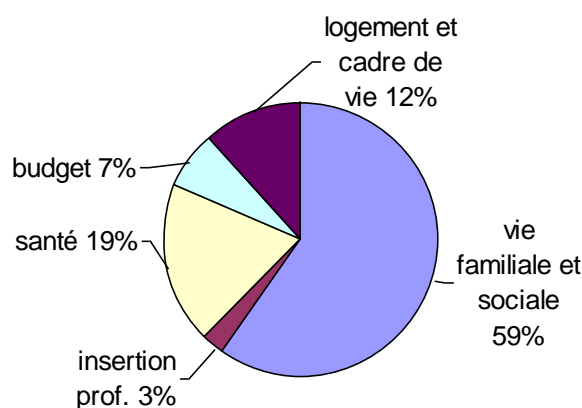
Ces chiffres sont issus du cumul des permanences socio-administratives, des rendez-vous individuels et d'un temps dédié à l'accueil (physique ou téléphonique) et aux démarches simples.

Nombre de permanences : 216 ⇨ Personnes accueillies : 1863 ⇨ Actes réalisés : 3475

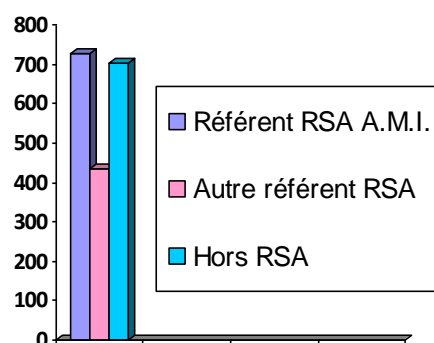
Répartition démographique



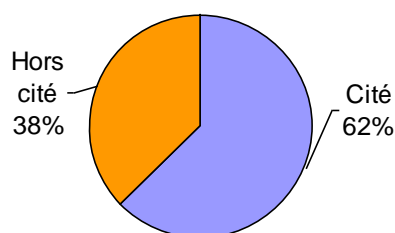
Répartition selon les différents domaines



Répartition selon le statut socio-économique



Répartition géographique



Commentaires

3 types d'accompagnements menés :

1. les permanences socio administratives

1576 accueils lors de 150 permanences, soit une fréquentation moyenne de 10 à 11 personnes.

Souvent plusieurs démarches à effectuer par les usagers ⇨ temps important consacré à chaque personne ⇨ attente augmentée.

Permanences de plus en plus identifiées par la population du centre-ville ⇨ utilisation des services du centre social par de nouvelles personnes (+ 45).

Dématérialisation croissante et complexité des démarches administratives pour un public en grande précarité expliquent cette surcharge de fréquentation.

2. les temps d'accueil/démarches simples

30 demi-journées, 140 accueils, soit une moyenne de 4 à 5 personnes par demi-journée.

Soutien aux démarches simples pour alléger les permanences socio administratives.

Conseils, information et orientation (de plus en plus fréquemment par téléphone).

3. les suivis sur rendez-vous

36 demi-journées, 147 personnes reçues, soit en moyenne 4 à 5 rendez-vous individuels.

- soit dans le cadre des suivis des contrats d'engagement RSA référence A.M.I.

- soit pour appuyer certaines personnes selon leur degré d'autonomie ou la complexité de la démarche.

Accueil, Information, Orientation

Le service domiciliation

Fiche action n°2

Présentation générale de l'action	<p>Le centre social a un agrément préfectoral qui lui donne mission d'instruire les demandes d'élection de domicile pour les personnes "Gens du Voyage ou d'origine tsigane".</p> <p>Ce service permet de répondre à un accès au droit mais n'offre pas d'accompagnement personnalisé de longue durée.</p>
Objectifs	<p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté - apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes <p>Répondre aux demandes d'élection de domicile de personnes du Voyage</p> <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes sociaux rencontrés</p>
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité, Horaires : lundi et mardi : 9h à 12h ; jeudi : 14h à 17h pour retrait du courrier, à d'autres moments de la semaine si la personne le demande.</p> <p>Un entretien préalable avec toute personne désireuse d'une domiciliation.</p> <p>Tenue d'un registre de domiciliation et actualisation (entrées et radiations).</p> <p>Information mensuelle auprès du Département, de la CAF, de la CPAM et de la MSA des entrées et radiations.</p> <p>Information du bénéficiaire en cas de radiation.</p> <p>Archivage des dossiers pendant 3 ans.</p>
Résultats attendus	Accès au droit commun des personnes sans domicile stable
Public visé	Personnes Gens du Voyage
Nombre de participants prévus	Inférieur ou égal à 30 élections de domicile par an
Places disponibles	Nombre de domiciliations enregistrées inférieures ou égales à 30
Modalités d'entrée dans l'action	Sur demande des personnes
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Accueil, Information, Orientation

Le service domiciliation

Fiche bilan n°2

Résultats chiffrés

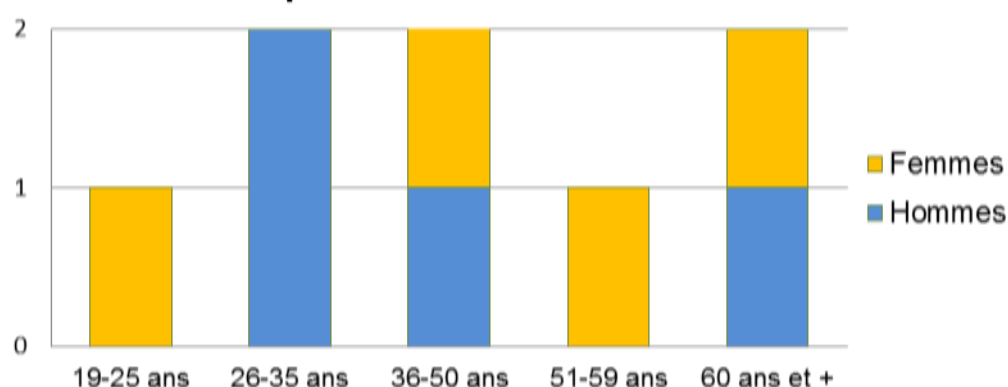
Nouvelles demandes : 5

Attestations de renouvellement : 6

Radiation : 1

Au 31/12/2016 : 10 personnes inscrites dans le dispositif.

Profil des personnes suivies en 2016



Commentaires

Le centre social apporte un soutien socio-administratif à la demande de ces personnes, les informe et les oriente vers les structures de droit commun présentes sur le territoire.

Parmi les 10 personnes bénéficiant de ce dispositif, 4 sont allocataires RSA avec une référence A.M.I.

Perspectives

L'agrément de l'A.M.I. aux fins de recevoir les déclarations d'élection de domicile des personnes sans résidence stable a été renouvelé pour une période de 3 ans, à compter du 30/09/2015.

Poursuite de cette action selon le cahier des charges défini par la Loi du 24/03/2014, confortée par l'Instruction du 10/06/2016.

RSA

le Revenu de Solidarité Active

Fiche action n°3

Présentation générale de l'action	<p>L'A.M.I. bénéficie de la mission de référent d'insertion. Les usagers du centre social sont majoritairement bénéficiaires des minima sociaux.</p> <p>Les actions du référent RSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir un parcours personnalisé - déterminer et mobiliser les moyens pour la mise en œuvre du parcours - établir un contrat d'engagement cosigné par l'allocataire et le Président du Département - suivre les parcours et les renouvellements des contrats d'engagement
Objectifs	<p>Aider les bénéficiaires du RSA dont nous avons la référence, à élaborer et mettre en œuvre un projet d'insertion adapté à leur situation et contexte local.</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté - apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes sociaux rencontrés.</p>
Mise en œuvre	<p>Un référent d'insertion, un bureau garantissant la confidentialité</p> <p>Horaires : 1 mercredi sur 2, jeudi, vendredi : 14h à 17h sur rendez-vous</p> <p>Dispositifs et leviers d'action sociale propres à l'A.M.I.</p> <p>Utilise la lettre de commande pour orienter l'allocataire vers un opérateur du Programme Départemental d'Insertion, selon la situation</p>
Résultats attendus	Accès au droit commun des personnes bénéficiaires du RSA et accompagnement dans leur parcours d'insertion
Public visé	Usagers du centre social dont l'A.M.I. a la référence RSA
Nombre de participants prévus	Inférieur ou égal à 100 bénéficiaires du RSA par an
Places disponibles	Nombre de domiciliations enregistrées inférieures ou égales à 100
Modalités d'entrée dans l'action	Sur orientation par l'Antenne Locale d'Insertion
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2016 au 31/12/2016

RSA

Le Revenu de Solidarité Active

Fiche bilan n°3

◆ LES CHIFFRES DU RSA

	1 ^{er} SEMESTRE		2 nd SEMESTRE		ANNEE 2016	
Nombre d'allocataires RSA en Contrat d'Engagement	84,5 *		81 *		82,7 *	
Nombre de bénéficiaires (Allocataires, conjoints, enfants)	162 *		161 *		161,5 *	
Nouveaux entrants	3		1		4	
Nombre de contrats validés en A.L.I	47		40		87	
Nombre de contrats ajournés en A.L.I	0		0		0	
Taux de contrats validés	100%		100%		100%	
Nombre de suspensions	0		0		0	
Demande de Fonds d'Aide à l'Insertion (FAI)	0		0		0	
Sorties du dispositif	6		5		11	
RSA Différentiel	8 *		5 *		6,5 *	
SUIVI DES CONTRATS D'ENGAGEMENT	284		280		564	
VIE FAMILIALE ET SOCIALE	146	51,40%	144	51,42%	290	51,41%
Améliorer la gestion du quotidien	45	15,84%	41	14,64%	86	15,24%
Connaître ses droits et pouvoir les utiliser	66	23,23%	64	22,85%	130	23,04%
Assumer son rôle au sein de la famille ou de l'emploi	35	12,32%	36	12,85%	71	12,58%
Participer à l'environnement social, à la vie sociale	0	0%	3	1,07%	3	0,53%
LOGEMENT	46	16,19%	51	18,21%	97	17,19%
Accéder à un logement adapté et/ou s'y maintenir	26	9,15%	31	11,07%	57	10,10%
Etre en mesure de payer ses charges de logement	20	7,04%	20	7,14%	40	7,09%
SANTE	41	14,43%	37	13,21%	78	13,82%
Se soigner	41	14,43%	37	13,21%	78	13,82%
Accéder à une couverture sociale	0	0%	0	0%	0	0%
BUDGET	1	0,35%	2	0,71%	3	0,53%
Gérer son budget	0	0%	0	0%	0	0%
Résorber son endettement	1	0,35%	2	0,71%	3	0,53%
INSERTION PROFESSIONNELLE	50	17,60%	46	16,42%	96	17,02%
Engager une démarche vers l'emploi	34	11,97%	29	10,35%	63	11,17%
Définir un projet professionnel	0	0%	0	0%	0	0%
Acquérir ou compléter l'acquisition de compétences professionnelles	0	0%	0	0%	0	0%
Se former	0	0%	0	0%	0	0%
Créer ou développer une activité	4	1,40%	4	1,42%	8	1,41%
Accéder ou se maintenir dans l'emploi	12	4,22%	13	4,64%	25	4,43%

* moyenne

◆ SITUATION DU RSA AU 31/12/2016

28 couples avec enfants.....	54,90%
7 couples sans enfant.....	13,72%
7 femmes séparées avec enfant.....	13,72%
7 célibataires sans enfant.....	13,72%
1 veufs/veuves sans enfant	1,96%
1 veufs/veuves avec enfant	1,96%

Sur l'année 2016, les chiffres du dispositif RSA de l'A.M.I. montrent une moyenne de 82,7 personnes allocataires du RSA en contrat d'engagement, ce qui représente une moyenne de 161,5 bénéficiaires inclus dans le dispositif car le RSA prend en compte la situation financière, professionnelle et familiale de la personne ou du foyer (l'allocataire, le conjoint et les enfants).

Son montant est recalculé chaque trimestre par la CAF à partir de la DTR (Déclaration Trimestrielle de Revenus) fournie par l'allocataire.

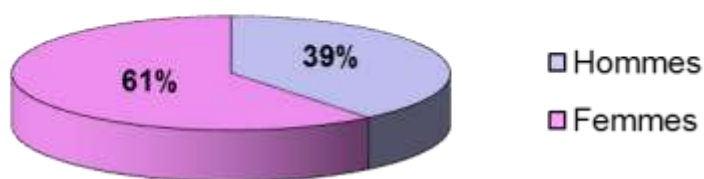
Cette année, 4 allocataires sont entrés dans le dispositif de suivi des bénéficiaires RSA de l'A.M.I. et 11 en sont sortis.

L'importance des suivis hors cité se maintient voire s'amplifie, ce qui confirme un élargissement de notre territoire d'intervention et nous conforte dans notre logique de délocalisation, de désenclavement pour une meilleure mixité sociale synonyme de développement de l'autonomie et de socialisation.

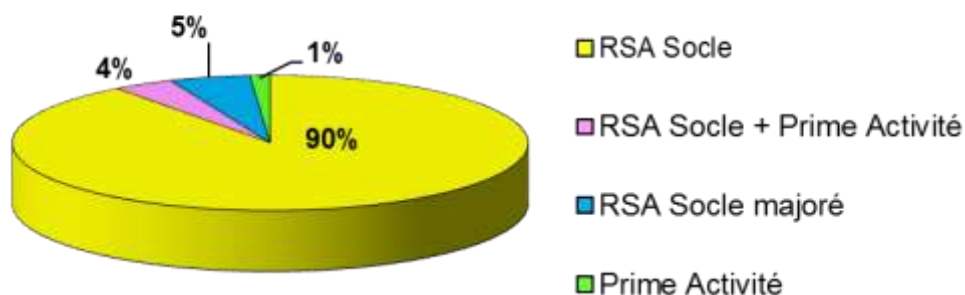
51 allocataires, soit 155 bénéficiaires. Cela représente 79 mesures en contrat d'engagement (31 hommes et 48 femmes).

Sur l'année 2016, nous avons une moyenne de 6,5 allocataires qui perçoivent un RSA différentiel (RSA socle + RSA activité ou Prime d'activité mais toujours dans le dispositif RSA pour une durée limitée). Le montant du RSA est alors déterminé en fonction des revenus perçus dans le foyer et déclarés auprès de la CAF. Dans ce cadre-là, le RSA vient en complément afin d'atteindre le revenu minimum garanti. Lorsqu'il s'agit de revenus issus du travail, on parle de « RSA activité ». Les allocataires n'ayant pas d'autres revenus perçoivent le « RSA socle ».

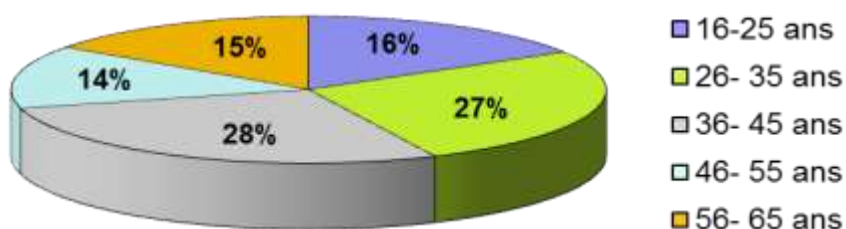
**Répartition des bénéficiaires selon le sexe
ALI Pays Corbières Minervois**



**Répartition selon la nature du RSA
ALI Pays Corbières Minervois**



**Répartition par tranche d'âge
ALI Pays Corbières Minervois**

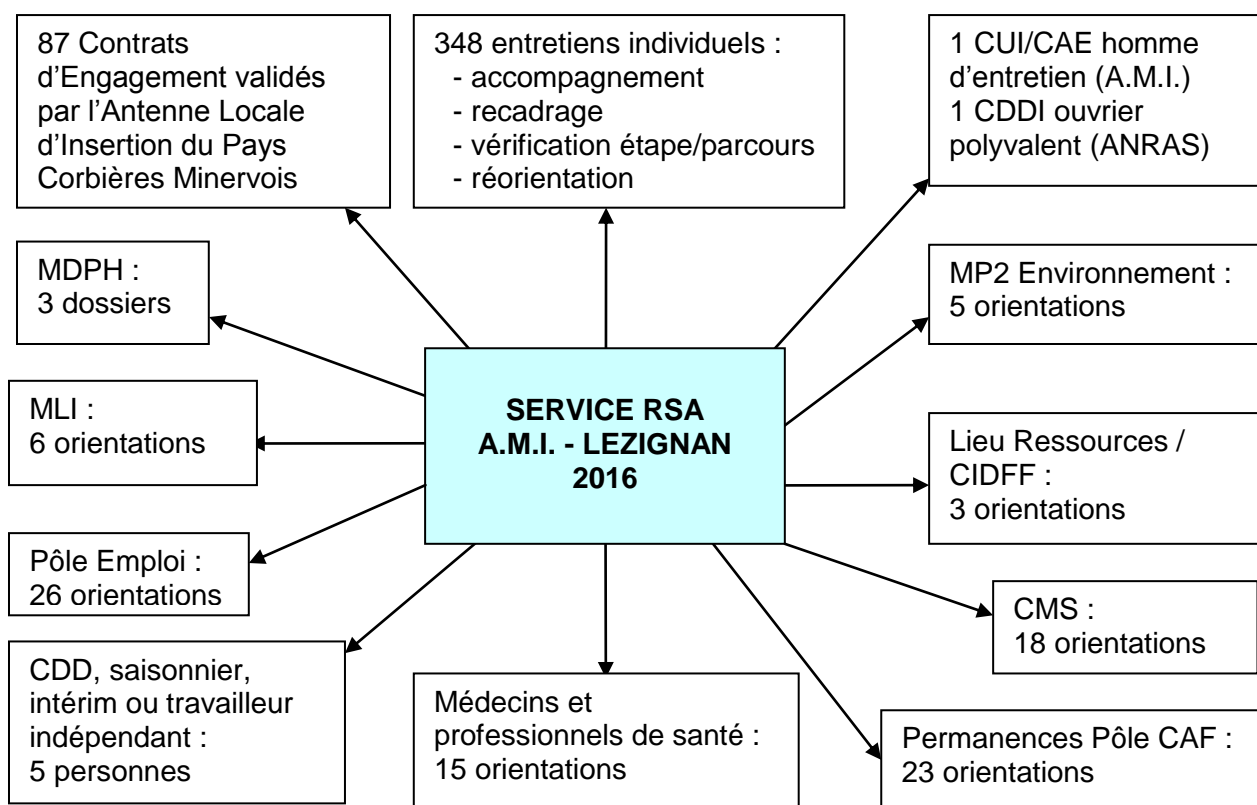
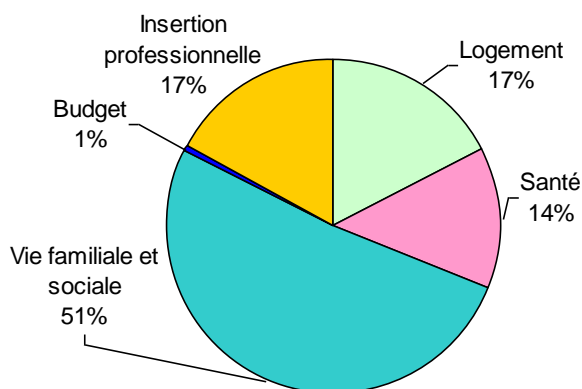


◇ SUIVI DES CONTRATS D'ENGAGEMENT

Chaque titulaire d'un contrat d'engagement est reçu pour un entretien systématique lors du renouvellement de son contrat ou pour l'élaboration d'un premier contrat (parfois plusieurs entretiens sont nécessaires).

Durant l'année 2016, un minimum de 87 entretiens a donc été effectué dans ce cadre. Outre ces entretiens, les personnes en contrat d'engagement sont vues par le référent RSA sur une fourchette de 2 à 6 entretiens annuels, afin de faire le point sur leurs démarches d'insertion ou pour un recadrage sur les engagements pris dans leur contrat. En 2016, après passage devant la commission de validation du Conseil Départemental (ALI), les contrats d'engagement ont fait l'objet de 564 suivis dans le cadre du RSA par l'équipe des travailleurs sociaux du centre social A.M.I. de LEZIGNAN. Le contrat d'engagement est individualisé (pour les personnes seules il y a un contrat d'engagement et pour les personnes en couple, il y a donc deux contrats). Après avoir passé un diagnostic participatif, chaque personne au RSA est orientée par l'Antenne Locale d'Insertion vers un référent en charge de son suivi, en fonction de ses problématiques d'insertion.

Nature et répartition des contrats d'engagement



CDDI = Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

ANRAS = Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire

Nombre et répartition des personnes sorties du portefeuille au 31/12/2016

(Indicateurs quantitatifs concernant la typologie des sorties* de portefeuille des RISP** dans l'année)

MOTIFS DES SORTIES DES PORTEFEUILLES	NOMBRE DE PERSONNES SORTIES
Sorties en CUI	/
Sorties en CDD > ou égal à 6 mois ou en CDI	/
Déménagement hors département	/
Augmentation de ressources liées au travail	3
Augmentation des ressources hors travail	/
↳ dont AAH et invalidité	4
Augmentation des ressources du foyer	/
Radiation CAF pour autre motif	4
Sorties vers autre référence socioprofessionnelle	/
↳ dont sortie vers référent CMS	/
↳ dont sortie vers autre RISP	/
Sorties vers référence Pôle Emploi	/

* Sachant que c'est la sortie la plus "valorisante" pour la personne qui sera prise en compte (pas de sortie pour motif Formation)

** RISP = référence d'insertion socioprofessionnelle

Evolution de parcours des personnes non sorties du portefeuille au 31/12/2016

(Indicateurs qualitatifs liées à l'évolution du parcours pour toutes les personnes non sorties du portefeuille dans l'année)

INDICATEURS D'EVOLUTION	NOMBRE DE PERSONNES SORTIES	
Nombre de personnes ayant engagé au moins une démarche d'insertion	28	
↳ dont engagement de démarches de soin	12	
↳ dont RQTH* obtenue	1	
↳ dont accès à un logement adapté	4	
↳ dont freins garde d'enfants résolus	/	
↳ dont permis B acquis	2	
↳ dont autonomie des déplacements acquise	/	Nombre total de formations (1)
↳ dont formation (s) qualifiante (s) ou non qualifiante (s)	/	
↳ dont périodes d'emploi < à 6 mois	9	
↳ dont autre indicateur d'évolution positive **	/	
Nombre de personnes n'ayant pas engagé de démarche d'insertion	51	

* RQTH = reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

** personnes s'étant (re)mobilisées sur la période en dehors des autres indicateurs

(1) Il s'agit du nombre total de formations ou périodes d'emploi (et non du nombre de jours)

Insertion professionnelle

La situation générale de l'emploi

Fiche contexte

Le bassin d'emploi du Lézignanais demeure sinistré et la situation ne s'améliore pas. Depuis le déclin de la viticulture ces dernières années, les emplois manuels à faible qualification se font très rares et le dispositif des contrats aidés demeure insuffisant pour apporter une réponse satisfaisante. Cette situation demande donc aux personnes plus de mobilité et plus de contraintes. Dans ce contexte de forte concurrence, seuls les plus expérimentés et les plus motivés tirent leur épingle du jeu.

Au cours du 1^{er} semestre 2016, 23 personnes en moyenne sont répertoriées dans la catégorie des demandeurs d'emploi et/ou des travailleurs occasionnels. Certaines d'entre elles pratiquent encore une activité saisonnière dans le secteur viticole, dans l'entretien des vignobles et cela depuis plusieurs années auprès des mêmes employeurs.

Au 1^{er} semestre 2016, 2 personnes en activité salariée et 2 personnes travailleuses indépendantes :

- 1 personne en CUI/CAE comme homme agent d'entretien sur le site
- 1 personne en CDDI sur le chantier d'insertion de l'ANRAS à Lagrasse
- 2 personnes ayant le statut de « travailleur indépendant » (1 dans la récupération de métaux et 1 en petits travaux de maçonnerie et peinture)

Aussi une personne perçoit toujours des ARE (Allocations d'aide au Retour à l'Emploi) en complément du RSA suite à un contrat aidé.

Pour le public suivi par l'A.M.I., les parcours d'insertion vers l'emploi sont souvent plus longs, plus difficiles et souvent la seule possibilité est le passage par un contrat aidé. A Lézignan, l'A.M.I gère pour la deuxième année un chantier d'insertion (EVAL : Environnement et Valorisation du Lézignanais) qui propose 8 postes en insertion d'agent forestier.

Problématiques repérées

Elles restent identiques :

- absence de formation ou qualification suite à un cursus scolaire souvent chaotique
- problèmes de mobilité souvent liés à l'éloignement du foyer
- absence de projection dans le temps
- rapport particulier à l'argent et sa gestion
- absence de motivation et, pour certains, installation dans le dispositif d'assistantat
- stéréotypes négatifs autour de la communauté gitane

Sur le territoire de Lézignan (enclavé et isolé entre les bassins d'emploi du narbonnais à l'Est et du carcassonnais à l'Ouest) et compte tenu du contexte économique et social, les difficultés en termes d'emploi pour les personnes en insertion sont de plus en plus importantes.

Les postes en insertion sont difficiles à décrocher pour nos publics en concurrence avec les autres demandeurs d'emploi du territoire. Pourtant les possibilités pour ces personnes de pouvoir accéder à un contrat aidé ou un chantier d'insertion sont souvent l'unique porte d'accès à la mise en situation d'emploi et de formation qui sont des étapes incontournables et indispensables du parcours d'insertion. Elles ne permettent pas une sortie définitive du dispositif RSA, mais elles sont un tremplin vers des situations plus stables, moins précaires, valorisantes et motivantes.

Cependant, le constat qui est fait, est que le préalable à l'insertion sociale et professionnelle demeure le « mariage » ainsi que la constitution du foyer familial, d'où la nécessité d'appréhender le parcours d'insertion dans sa globalité aussi bien à travers l'individu que de sa famille, sa culture, son mode de vie et son environnement.

Activités économiques

Parallèlement aux dispositifs de droit commun, la pratique d'activités saisonnières et/ou traditionnelles permet d'obtenir de petits revenus d'appoint aux minima sociaux.

- ⇒ Vendanges de septembre à octobre : une quinzaine de personnes ont participé pour des périodes allant de quelques jours à 3 semaines.
- ⇒ Taille et entretien de la vigne de novembre à avril (6 personnes).
- ⇒ Ferraille et récupération de matériaux divers : 1 auto-entrepreneur pratique de manière régulière le ferrailage mais quelques familles continuent de manière épisodique, et souvent lorsque nécessité fait loi, la récupération de métaux ferreux et/ou d'objets divers pour en tirer un revenu d'appoint.

D'années en années, ces pratiques saisonnières et/ou traditionnelles ont tendance à fortement diminuer, en lien avec un durcissement de la réglementation, de la législation sur le ferrailage et la récupération de matériaux divers et la baisse du cours du fer. Ce qui pousse certains à diminuer, voire à cesser leur activité qui n'est plus du tout rentable.

Les Partenaires de l'Emploi

Pôle Emploi : 26 demandeurs en moyenne sur l'année

Lieu Ressources Insertion / CIDFF : 3 orientations

ANRAS Insertion : 2 candidatures

Mission Locale : 6 jeunes orientés

MP2 Environnement : 5 orientations

Insertion professionnelle

Les actions en faveur de l'emploi – le chantier d'insertion EVaL

Fiche action n°4

Présentation générale de l'action	Ce chantier consiste techniquement, par l'intervention de salariés en insertion, à l'entretien de l'ouvrage Défense des Forêts Contre les Incendies (D.F.C.I.) créé pour la protection des biens et des personnes en matière de risque d'incendies sur la zone de la Pinède. Il comprend aussi l'entretien et la valorisation du patrimoine des espaces forestiers publics de la ville de Lézignan-Corbières.
Objectifs	<p>Activités des 8 salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - initiation à l'entretien, la transformation et la valorisation des espaces naturels - travaux d'entretien des espaces naturels pour la prévention des risques incendie forestiers - entretien et la réparation du matériel nécessaire au chantier - initiation aux métiers de la forêt, aux métiers de l'environnement et de la protection - rénovation du patrimoine forestier (murs en pierres sèches, capitelles, etc.) - participation aux formations internes - développement des savoir-faire, savoir-être et compétences - accompagnement les salariés dans leur projet professionnel en vue d'un positionnement sur un emploi, une formation ou toute autre sortie à l'issue de leur contrat au sein de la structure.
Mise en œuvre	<p>Ateliers techniques, espace formation, bureau garantissant la confidentialité</p> <p>Horaires du chantier : du lundi au mercredi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h et le jeudi de 8h15 à 11h45</p>
Résultats attendus	<p>Mise en place des ateliers et espaces d'intervention en milieu naturel</p> <p>Fonctionnalité des lieux d'intervention en milieu naturel dans le respect des normes de sécurité et de travail</p> <p>Utilisation des véhicules et machines de type débroussailleuses et tronçonneuses</p> <p>Appropriation et maîtrise des techniques de débroussaillage et de coupes de formation</p> <p>62 % sorties dans l'emploi ou en formation qualifiantes/certifiantes</p>
Public visé	Personnes hommes/femmes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles
Nombre de participants prévus	8 (7 hommes + 1 femme)
Modalités d'entrée dans l'action	Agrément validé par Pôle Emploi d'une durée de 24 mois
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Insertion professionnelle

Les actions en faveur de l'emploi – le chantier d'insertion EVaL

Fiche bilan n°4

Résultats chiffrés

	CDDI Etat	CDDI C. Dép	TOTAL
Nombre d'entrées	10	6	16
Nombre de présents dans la période	10	6	16
Nombre de mois prévisionnel			12
Taux de réalisation (mois contractés)			100%
Nombre de sorties de chantier	6	5	11
Nombre de sorties neutralisées	3	0	3
Nombre de sorties prises en compte	6	5	11

Parcours

Nombre de participants en ACI : 16 dont 3 femmes, RSA Département : 6 hommes, RSA Etat : 3 hommes, 4 hommes sans rémunération et 3 femmes en ARE (allocation d'aide au retour à l'emploi).

Commentaires

Aménagement du chantier : des locaux aménagés par les services techniques de la ville de Lézignan-Corbières sont mis à disposition, un pour le stationnement des véhicules, le rangement des équipements et machines et un second pour l'accueil des salariés lors des temps de formation ou de recrutement.

Réalisations : les premiers temps ont permis la prise en main et l'apprentissage de l'entretien des machines. Le début des travaux de la piste périmétrale a occasionnés des pannes sur le matériel liées à l'apprentissage des techniques d'utilisation.

Dans le cadre du suivi des travaux réalisés, 8 comités techniques ont été organisées entre l'ONF, La ville de Lézignan et l'A.M.I. L'ensemble des travaux effectués représente une surface de 85,6 hectares débroussaillés. De plus, un ensemble de murs en pierres sèches a été également restauré pour un ensemble de 1081 hommes/jour* de travaux effectués sur le terrain (statistiques ONF).

Les objectifs des travaux :

- protection des biens et des personnes, pare-feu périmétral (65 ha pour 523 hommes/jour).
- défense des Forêts Contre l'Incendie (D.F.C.I.), amélioration du cadre paysager, prise en compte de l'accueil du public en forêt (20,6 ha pour 434 hommes/jour).
- restauration de murs en pierres sèches (parcours sportif 124 hommes/jour).

Salariés en insertion : 16 personnes passées en 2016. 3 personnes dont 1 femme, ont rompu le contrat durant la période d'essai, 1 homme est sorti pour un emploi de + de 3 mois, 1 personne en attente de formation à l'AFPA de Rivesaltes en qualité d'ouvrier paysager et 6 personnes sont sorties en recherche d'emploi direct.

Formation : pour l'année 2016, les temps de formation se sont déroulés en général le jeudi matin ou lors des journées de pluie. L'encadrant technique a réalisé 123 heures de formation en lien avec le fonctionnement et l'entretien des machines. En août, 7 jours de formation ont été dispensés à l'ensemble des salariés ainsi qu'à l'encadrant technique sur l'apprentissage à la construction et la rénovation de bâti traditionnel en pierres sèches (formation assurée par un organisme extérieur et financée par l'OPCA de l'A.M.I.). Elle s'est déroulée sur le lieu de rénovation des murs.

Accompagnement socioprofessionnel : il est effectué en interne et représente au total 428 heures. 294 heures dédiées à l'accompagnement collectif, travail autour des techniques de recherche d'emploi, de la vie sociale et professionnelle ainsi qu'une évaluation dans les compétences clés des salariés. 134 heures ont été consacrées à l'accompagnement individuel. Cela représente une moyenne de 17,5 heures d'accompagnement par personne.

Toutefois, nous rencontrons beaucoup de difficultés dans le suivi des personnes accueillies sur le chantier. Le manque de maîtrise des connaissances de base de certains salariés est un frein important à leur devenir. Le rapport avec les apprentissages « scolaires » les amène à un refus systématique de la formation. De plus, la localisation de l'emploi et de la formation est régulièrement à l'extérieur du territoire lézignanais. Dans ce cadre, la mobilité devient un frein pour ces personnes.

Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel : 5 périodes ont été effectuées par 4 personnes pour un total de 274 heures.

1 période en qualité d'agent de maintenance et d'entretien de logements,

1 en qualité d'aide maçon marbrier,

1 comme aide mécanicien,

2 périodes de découverte du métier d'horticulteur et d'ouvrier paysagiste.

Perspectives

Entretien et maintien en état des zones précédemment éclaircies. Des opérations de broyage de branches et de rémanents seront menées ponctuellement avec le recours à la location d'un broyeur adapté. La récupération du broyat sera effectuée par les services techniques de la ville de Lézignan pour un stockage avant utilisation.

Développement de la rénovation des murets en pierres sèches découverts à la suite du nettoyage du parcours sportif. Ces travaux seront effectués durant la période la plus chaude de l'été.

Par ailleurs, nous aimerions mettre en place, durant la période estivale, dans le cadre de la surveillance incendie et en complément du dispositif communal, une ou deux équipes de patrouille motorisée, uniquement pour les salariés remplissant les conditions administratives nécessaires. Ces patrouilles viendraient renforcer le dispositif de surveillance incendie existant sur le domaine forestier. Nous souhaiterions que cette action soit intégrée au dispositif durant les mois de l'été 2017 ou 2018, afin de renforcer l'action citoyenne du chantier EVaL.

* Formule "hommes/jour" = nombre de jours en production par personne x 6 équivalents temps plein
Soit 180 jours de travail forestier x 6 équivalents temps plein = 1080

Insertion sociale

Le logement et le cadre de vie

Fiche contexte

Le mode d'habité des usagers du centre social

Ces données regroupent les usagers résidents de la cité et des pourtours ; c'est-à-dire les terrains privés.

Familles de la Cité Escouto Can Plaou

41 familles locataires sur 34 logements d'Habitat Audois

Hébergés :

Adultes seuls	Couples	Couples + 1 enfant	Couples + 2 enfants	Mère seule + 1 enfant	Total personnes hébergées
12	2 (4 personnes)	3 (6 personnes)	2 (8 personnes)	1 (2 personnes)	32 personnes

Familles des terrains privés (la Fageolle, terrain Castres et Cité de la Vérité)

8 familles et 5 personnes seules résident sur les terrains

9 propriétaires

Hébergés :

Adultes seuls	Couple + 1 enfant	Couple + 2 enfants	Couple + 4 enfants	Total personnes hébergées
2	1 (3 personnes)	1 (4 personnes)	1 (6 personnes)	15 personnes

Le cadre de vie

Maintien des réunions mensuelles au centre social avec M. Terpin, Adjoint au Maire chargé de l'environnement. 3 usagers ont participé activement à ces réunions et forment un comité représentant l'ensemble des habitants. L'objectif étant d'évoquer les difficultés rencontrées, de faire émerger des projets, d'effectuer une meilleure gestion des déchets et de contribuer à l'embellissement de la cité.

Dans ce cadre-là, des bennes ont été installées fin mai. La collaboration étroite entre la municipalité, le centre social, le comité des usagers et l'homme d'entretien a permis un relais auprès de la population et par conséquent un déroulement régulier de l'opération.

Réhabilitation de la cité : l'étude du dossier est en cours. Les travaux devraient commencer courant 2017.

Insertion sociale

Le logement et le cadre de vie

Fiche action n°5

Présentation générale de l'action	<p>La cité compte 34 logements qui accueillent 41 familles et 12 personnes seules. Il n'y a pas de possibilité de logement sur la cité pour les jeunes couples qui habitent chez un parent ou partent pour la ville dans des logements privés, quand cela est possible. La cité est entourée de terrains privatifs, au lieu-dit « la Fageolle », « Cité la Vérité » et le terrain « Castres » sur lesquels se regroupent 8 familles et 5 personnes seules.</p> <p>L'A.M.I. propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une aide à la recherche d'un logement : informer sur les réalités locatives, connaître et faire valoir ses droits, aide à la constitution de dossier et dépôt de demande de logement. - une aide au maintien des locataires dans leur logement : informer sur les droits et devoirs des locataires, appui technique à l'entretien des logements, rencontre sur site avec le surveillant de l'Office HLM, médiation entre le bailleur social et les locataires. <p>L'A.M.I. met en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actions d'accompagnement « cadre de vie » pour améliorer l'état et l'utilisation des espaces collectifs - des actions de sensibilisation sur le civisme « ordinaire » dans la cité et ailleurs - des actions de médiations entre habitants eux-mêmes
Objectifs	<p>Assurer la stabilité des conditions de vie dans le domaine du logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accéder et se maintenir dans un logement adapté - être en mesure de payer ses charges de logement <p>Veiller à l'accès à un habitat digne pour ces familles (logement et cadre de vie).</p>
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social, un bureau garantissant la confidentialité</p> <p>Rencontre sur rendez-vous durant la semaine</p> <p>Contacts téléphoniques réguliers avec Habitat Audois selon les situations</p> <p>Rencontre partenariale annuelle pour faire un point sur les suivis.</p>
Résultats attendus	<p>Une occupation adaptée des logements</p> <p>Le respect des obligations des locataires (droits et devoirs, paiement des loyers et charge, mise en état du logement, aménagements nécessaires, liens avec le voisinage)</p> <p>Le règlement des difficultés de stabilité dans le logement, notamment concernant les aspects sociaux et financiers.</p>
Public visé	<p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « logement » dans leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social</p>
Nombre de participants prévus	<p>Selon la demande</p>
Places disponibles	<p>Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels ou aux heures des permanences selon disponibilité</p>
Modalités d'entrée dans l'action	<p>Selon la demande ou après orientation par le référent RSA</p>
Calendrier d'exécution	<p>Du 01/01/2016 au 31/12/2016</p>

Insertion sociale

Le logement et le cadre de vie

Fiche bilan n°5

Résultats chiffrés

1. Accompagnement social lié au logement
 - dans le cadre du RSA/A.M.I. : 26 familles en suivi logement (97 suivis effectués dans l'année)
 - 16 familles « accès à un logement adapté et/ou s'y maintenir » (57 suivis)
 - 10 familles « être en mesure de payer ses charges de logement » (40 suivis)
 - dans le cadre du RSA/autre référent : 9 familles
 - hors cadre RSA : 13 familles suivies
2. Aide à l'accèsion et au maintien des locataires dans leur logement
 - Accueil des personnes en permanence socio administrative dans un premier temps puis sur rendez-vous si besoin d'approfondir les démarches (suivi d'un plan d'apurement)
 - Convocation des locataires pour le suivi de leur contrat RSA
 - Travail avec les partenaires pour le maintien dans le logement
3. Mouvements
 - 2 familles hébergées sont parties pour intégrer des logements du parc privé
 - 1 personne seule est revenue en qualité d'hébergée sur les terrains privatifs

Commentaires

Médiation avec les créanciers VEOLIA, EDF et Habitat Audois pour le suivi budgétaire des familles.

Orientation vers les compétences des partenaires pour un objectif commun : maintien dans le logement à travers conseils, mises en place d'échéanciers, demandes d'aide financière...

Accès au numérique des institutions qui ne simplifie pas l'autonomie du public en permanence socio administrative.

Charges (eau, électricité...) élevées des ménages, dues aux logements anciens en attente de réhabilitation

Augmentation des personnes hébergées qui engendre un accroissement des charges du logement, à travers une consommation parfois excessive.

Perspectives

La réhabilitation permettra de faire un travail au niveau de l'appropriation du logement et de sa consommation énergétique afin de faciliter les économies.

Insertion sociale

Les actions en faveur de la santé

Fiche action n°6

Présentation générale de l'action	<p>L'état de santé peut se révéler être un frein dans le parcours d'insertion sociale ou professionnelle de certains allocataires RSA. La santé d'un membre de la famille à supporter au quotidien, peut également être un obstacle pour d'autres.</p> <p>L'A.M.I. met en place des actions d'éducation pour la santé en collaboration avec nos partenaires du secteur, elle met en relation les usagers avec certains professionnels, elle apporte de l'information et accompagne les personnes dans leur parcours santé si nécessaire.</p>
Objectifs	<p>Se soigner Avoir une couverture sociale</p>
Mise en œuvre	<p>Accompagnements individuels selon les situations de façon informelle Mise en relation avec certains professionnels et/ou médiation Information, prévention individuelle ou collective</p>
Résultats attendus	<p>Sécuriser et renforcer les personnes dans leurs savoir-faire et autonomie concernant leur santé. Améliorer le parcours santé des bénéficiaires du RSA et des autres usagers du centre social, par la résolution de leurs problèmes santé qui constituent un frein à leur parcours d'insertion.</p>
Public visé	<p>Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « santé » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social.</p>
Nombre de participants prévus	<p>Selon la demande</p>
Places disponibles	<p>Selon la demande</p>
Modalités d'entrée dans l'action	<p>Sur présentation au centre social</p>
Calendrier d'exécution	<p>Du 01/01/2016 au 31/12/2016</p>

Insertion sociale

Les actions en faveur de la santé

Fiche bilan n°6

Résultats chiffrés

1. Personnes adultes suivies :
 - Dans le cadre du RSA : 17 personnes (13,82 % des contrats d'engagement), 14 ont une certaine autonomie dans leur suivi médical, 3 personnes nécessitent une intervention importante du centre social.
 - Hors cadre RSA : 12 personnes (retraités et adultes handicapés essentiellement nécessitant un suivi lourd)
2. Suivis dans le cadre des permanences administratives : la santé a représenté 19% des actes.
3. Suivis sur rendez-vous : 120
4. Ateliers santé :
 - ⇒ 8 séances collectives - 36 participations adultes
 - ⇒ 2 animations de quartier - 50 adultes, 23 enfants
 - ⇒ suivis individuels pour 7 personnes

Commentaires

La thématique santé est importante aussi bien pour les usagers que pour les travailleurs sociaux car les problèmes de santé sont souvent un frein à l'insertion.

L'accompagnement des personnes s'articule autour de 3 axes :

1. les permanences administratives permettent de régler les problèmes administratifs d'accès aux soins, la prise de rendez-vous, d'apporter des réponses rapides aux problèmes de santé simples ou d'orienter les personnes.

2. les rendez-vous individuels favorisent un accompagnement cohérent dans la prise en charge médicale et adaptée au degré d'autonomie de la personne. Cela concerne les personnes ayant un contrat d'engagement RSA mais aussi d'autres publics (personnes âgées, handicapées...) ayant des problématiques santé importantes avec une autonomie réduite dans ce domaine.

3. les ateliers de prévention et thérapeutiques sont menés depuis 2013 avec l'association AUDIAB.

8 séances collectives auxquelles 36 adultes ont participé ont été animées par des infirmiers, kinésithérapeutes, diététiciens et podologues.

2 animations de quartier organisées dont une a eu lieu un mercredi pour pouvoir toucher le jeune public. (stand de prévention et de dépistage, de diététique avec dégustations et découvertes sensorielles, utilisation du photo-langage, stand de podologie, de kinésithérapie avec jeux pour enfants).

63 dépistages de diabète ont concerné 50 adultes et 23 enfants.

Participation de 18 adultes et 11 enfants au stand de diététique.

18 personnes ont participé au stand de podologie.

16 enfants (dont 9 adolescents) sont passés par le stand de kinésithérapie.

Ces animations de quartier ont pour objectif de toucher un public plus large pour développer une prise de conscience et donc une meilleure prise en charge de la santé.

3 infirmiers libéraux de Lézignan nous ont rejoints sur ces actions.

Les temps collectifs menés auparavant se sont révélés être un support pour réactiver le parcours de soins de certaines personnes et améliorer le suivi médical.

Des bilans individuels ont pu être effectués par les infirmières avec 7 personnes (4 bilans de suivi, 3 bilans initiaux).

5 hospitalisations de jour et 3 à la semaine ont été organisées dans ce cadre-là.

Perspectives

Poursuite de l'ensemble des actions proposées en tenant compte des freins et des capacités de chacun.

Entretien des liens avec les professionnels de santé du territoire et l'équipe de PMI.

Intégration, si possible, des actions dans un dispositif d'éducation thérapeutique de droit commun sur la ville de Lézignan.

Insertion sociale

La vie sociale et familiale

Fiche action n°7

Présentation générale de l'action	<p>Un certain nombre de personnes bénéficiaires du RSA rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne; autant de freins à leur insertion sociale ou professionnelle.</p> <p>Les activités collectives ou les accompagnements individuels sont des leviers d'actions qui permettent d'aider la personne dans ses difficultés quotidiennes. Les domaines d'intervention proposés par les travailleurs sociaux peuvent être contractualisés à la signature du contrat d'engagement.</p>
Objectifs	<p>Améliorer la gestion du quotidien</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser</p> <p>Assumer son rôle au sein de la famille</p> <p>Participer à l'environnement social et à la vie sociale</p>
Mise en œuvre	Mise en place d'actions individuelles selon les situations après rendez-vous ou sous forme d'ateliers collectifs les mardis après-midi.
Résultats attendus	<p>Acquérir et développer des compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes. Impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial.</p> <p>Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture, mise en présence, participation de groupes interculturels, partage d'activités extérieures).</p> <p>Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...).</p> <p>Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences.</p>
Public visé	Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « vie sociale et familiale » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social
Nombre de participants prévus	Selon la demande
Places disponibles	Selon la demande
Modalités d'entrée dans l'action	Selon la demande pour les entretiens individuels ou après orientation par le référent RSA pour les ateliers collectifs
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Insertion sociale

La vie sociale et familiale

Fiche bilan n°7

Résultats chiffrés

1- Personnes suivies individuellement sur rendez-vous :
210 suivis, dont 120 dans le cadre de leur contrat d'engagement avec référent RSA/A.M.I., 40 avec autre référent RSA et 50 hors RSA
Les rendez-vous permettent d'approfondir les situations familiales et sociales, d'accompagner les personnes ou de les orienter vers les services compétents. Devant la dématérialisation et la nécessité d'avoir un outil informatique, les familles sollicitent de plus en plus le centre social.

2- Actions collectives et partenariales :
L'atelier « Le temps d'un partage » autour de la couture, a lieu le premier mardi du mois dans les locaux de MP2Environnement.

Des réunions régulières avec les membres de la CAF, de PEPS AUDE, du CMS, de la ludothèque LUDULE, de l'association PETIT A PETIT, du centre social ADHco, du POLE ENERGIE11/dispositif SLIME et du Comité local du REAAP Pays Corbières Minervois ont lieu pour préparer les actions à venir sur l'année.

Commentaires

Atelier « Le temps d'un partage », autour de la couture est un projet porté par l'association « Petit à Petit » en co-animation avec l'A.M.I. Arrêté pendant plusieurs mois en raison d'une interruption du financement, il a repris en septembre 2016.

3 séances ont eu lieu à MP2 Environnement dans l'année. Il a eu du mal à démarrer en raison de son interruption. 3 personnes ont participé. La mobilisation du public se fait sentir pour la suite.

« La caravane de la parentalité » a eu lieu le 7 septembre 2016. Une demi-journée partagée et co-animée par les acteurs des comités locaux du REAAP Pays Corbières Minervois afin de rendre visible tous les partenaires locaux ayant des actions sur le thème de la parentalité.

Perspectives

Mobiliser le public sur l'atelier couture afin d'amener les usagers dans une dynamique de groupe à l'extérieur de la cité.

Renouveler l'action du REAAP sur 2 dates avec des lieux différents afin d'être dans l'itinérance sur le secteur Corbières-Minervois.

Optimiser le matériel du REAAP sur chaque structure membre du Comité local Pays Corbières-Minervois.

Co-animer avec d'autres structures souhaitant s'unir aux actions du REAAP.

Insertion sociale

Les animations collectives familles

Fiche action n°8

Présentation générale de l'action	<p>La famille est une entité essentielle pour la construction de l'enfant, de transmission de valeurs et de repères. De ce fait, elle joue un rôle fondamental dans la cohésion sociale. Notre rôle est d'accompagner les familles, les confirmer et les soutenir dans leurs responsabilités parentales.</p> <p>La référente famille mène des actions qui peuvent être individuelles ou bien avoir une dimension collective. Les actions de la référente famille sont en lien direct avec les demandes des usagers, collectées par les membres de l'équipe. C'est cette remontée des informations par l'équipe à la référente famille, qui lui permet d'organiser ses accompagnements individuellement ou bien d'organiser des ateliers collectifs.</p> <p>La famille et l'intergénérationnel sont les deux leviers essentiels à nos actions.</p> <p>Un certain nombre de personnes bénéficiaires du RSA rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne ; autant de freins à leur insertion sociale ou professionnelle. Les activités collectives ou les accompagnements individuels sont des leviers d'actions qui permettent d'aider la personne dans ses difficultés quotidiennes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la gestion du quotidien Connaître ses droits et pouvoir les utiliser Assumer son rôle au sein de la famille Participer à l'environnement social et à la vie sociale
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement « VACAF » : faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs des familles Activités loisirs parents/enfants : hors période scolaire Ateliers loisirs parents Travail en partenariat Participation à des activités proposées par des partenaires
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir et développer des compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes. Impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial. Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture, mise en présence, participation de groupes interculturels, partage d'activités extérieures). Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...) Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences.
Public visé	Parents et enfants
Nombre de participants prévus	Selon la demande
Places disponibles	Selon la demande
Modalités d'entrée dans l'action	Selon la demande et sur la base du volontariat
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Insertion sociale

Les animations collectives familles

Fiche bilan n°8

Résultats chiffrés

Accompagnement VACAF : 2 accompagnements possibles : l'un dans le cadre des AVF (Aide aux Vacances Familiales, subvention de la CAF à hauteur de 50% du prix du séjour) où une information collective expliquant le dispositif a pu être proposée à 13 familles. Par la suite, seulement 2 familles ont pu être accompagnées dans les démarches, en raison d'un « budget vacances » trop élevé pour certaines d'entre elles, ne permettant pas de concrétiser leur projet. L'autre accompagnement s'inscrit dans le cadre des AVS (Aide aux Vacances Sociales des familles : subvention de 80% sur le prix du séjour) qui s'est déroulé comme suit :

1 réunion de lancement de la campagne 2016 animée par la CAF, en présence de l'ensemble des porteurs de projet du département,

1 réunion de lancement de l'action programmée dans les locaux de la MJC, en présence de l'intervenante sociale CAF et des autres porteurs de projet du lézignanais, dont la MJC,

7 séances collectives de préparation au départ en vacances menées par l'A.M.I. avec 60 participations, soit une moyenne de 8 à 9 personnes par séance,

5 séances individuelles ou en petit groupe avec 20 participations, soit une moyenne de 4 personnes par séance,

1 réunion de bilan au centre social, au retour des vacances, avec la participation de 3 familles

1 réunion de bilan dans les locaux de la MJC, en présence de la CAF et des porteurs de projet du territoire lézignanais, avec la participation de 4 familles accompagnées par l'A.M.I.

1 réunion de bilan programmée par la CAF, en présence des porteurs de projet de l'Aude

Au total, 11 familles ont pu bénéficier de cet accompagnement au départ en vacances, ce qui représente 11 mères, 9 pères et 30 enfants, dont 2 foyers monoparentaux.

Parmi ces 11 familles, 4 partaient pour la seconde fois et 7 découvraient pour la première fois les séjours vacances.

Activités loisirs parents/enfants : 7 séances pendant les vacances d'été, soit 13 demi-journées. Participation de 15 adultes et 24 enfants, soit une moyenne de 2 à 3 adultes et de 3 à 4 enfants par séance.

Durant les vacances de Noël, 1 atelier pâtisserie parents/enfants, participation de 2 adultes et 4 enfants.

Ateliers loisirs parents : 1 atelier de décoration de Noël au centre social, participation de 5 personnes.

Travail en partenariat : 7 partenaires locaux rencontrés durant le second semestre 2016.

Participation à des activités proposées par des partenaires : 2 séances, présence de 5 adultes, soit une moyenne de 2 à 3 personnes par séance.

Commentaires

Remplacement de la Référente Familles à compter de juillet 2016. Durant l'été, plusieurs activités ont été proposées aux familles, permettant de créer un lien entre la professionnelle et les usagers du centre social.

Accompagnement VACAF : l'agrément de la CAF dans le cadre de l'AVS a été renouvelé pour 2016 avec un accompagnement possible de 11 à 15 familles. Les séances de préparation collectives permettent aux familles de se projeter dans leur séjour de vacances (choix du lieu, réservation, budget à prévoir...). Lors d'une séance, l'ambassadrice énergie du dispositif SLIME sur le département de l'Aude, est intervenue pour sensibiliser les personnes présentes aux éco-gestes pour une meilleure maîtrise de l'énergie. Cette intervention complète les conseils dispensés par la CESF en termes de notion du budget familial. Il est à noter que le fait d'être accompagné par le porteur de projet contribue à rassurer les familles, notamment lors d'un premier départ. En effet, avoir une présence à leurs côtés pour effectuer les démarches est rassurant. Le départ en vacances permet également de sortir du lieu de vie habituel des familles, de rencontrer de nouvelles personnes, mais aussi de partager des activités entre parents et enfants dans un esprit de détente, contribuant ainsi à renforcer les liens intrafamiliaux.

Activités loisirs parents/enfants : 7 séances réalisées durant l'été : 1 réunion avec les familles suivie d'un goûter pour effectuer la programmation des activités, ainsi que 2 séances dans les locaux du centre social (ateliers restaurant) et 4 séances à l'extérieur (activités aquatiques et bowling à l'Espace Liberté de Narbonne).

Le choix a été fait de proposer à la fois des activités « intra-muros » mais aussi des sorties à l'extérieur du centre social afin de diversifier le programme de l'été. Les ateliers restaurant sont l'une des activités phares du centre social où les mamans aiment venir partager un moment de complicité avec leurs enfants à travers la confection d'une recette. Les sorties (piscine et bowling) permettent également un accès aux loisirs pour les familles. Certaines d'entre elles ne prennent pas l'initiative d'organiser de telles activités de manière autonome, s'appuyant ainsi sur celles proposées par le centre social. Plusieurs causes pourraient expliquer ce phénomène. D'une part, la question financière est l'une des principales raisons qui explique que les familles ne pratiquent pas ce type d'activités en dehors du centre social. En effet, les tarifs proposés par les structures de loisirs ne permettent pas à certaines familles nombreuses de pouvoir en bénéficier, risquant de mettre à mal le budget déjà restreint de la plupart d'entre elles (bénéficiaires de minima sociaux). Ainsi, une participation du centre social et souvent l'application d'un tarif de groupe permettent de diminuer la part restante à la charge des familles. D'autre part, certaines familles ne disposent pas de permis de conduire et par conséquent de moyen de locomotion, limitant ainsi tout déplacement à l'extérieur de la ville. Pouvoir être véhiculées par le minibus de l'A.M.I. leur permet également de pouvoir accéder à ces activités. Enfin, quelques familles ont besoin d'être rassurées sur leur rôle éducatif vis-à-vis de leurs enfants, nécessitant la présence de l'A.M.I. sur des activités à l'extérieur.

Par ailleurs, une séance a été proposée durant les vacances de Noël. L'approche des fêtes de fin d'année est propice à des temps de partage en famille. Un atelier pâtisserie a ainsi été réalisé en présence de parents et d'enfants. Une maman s'est proposée pour présenter une recette qu'elle avait l'habitude de confectionner avec ses enfants chez elle. La co-animation de cet atelier (CESF + maman) a permis de valoriser les capacités de la maman et de favoriser un partage de savoirs. Cette initiative sera à renouveler pour les prochains ateliers cuisine du centre social.

Ateliers loisirs parents (durant la période scolaire) : 1 activité pour les parents a été proposée au centre social durant le second semestre 2016 (un atelier créatif autour des décorations de Noël avec des matériaux de récupération pour la plupart). En effet, la longue absence de la précédente référente familles en arrêt maladie a quelque peu mis à mal les activités proposées dans le cadre des animations collectives familles. Les ateliers mis en place ne pouvant être maintenus dans leur totalité. La priorité pour la CESF ayant repris le poste était de tisser des relations partenariales avec les acteurs de terrain afin de proposer de nouvelles activités permettant de redynamiser les ACF.

Travail en partenariat : aller à la rencontre des partenaires locaux participe à une meilleure connaissance des missions et rôles de chacun. Les diverses relations tissées avec les partenaires ont permis à la référente familles de se faire identifier par les acteurs locaux suite à sa prise de poste. L'objectif de ce travail partenarial a été d'identifier les actions et projets mis en place par chaque opérateur afin de s'en saisir et de proposer de nouvelles activités en collaboration. C'est aussi le moyen d'amorcer les mutations à venir du centre social A.M.I., de par une délocalisation progressive des actions ainsi que l'accueil d'un public plus large visant à favoriser la mixité sociale.

Sur le territoire lézignanais, 7 partenaires ont pu être rencontrés : l'association PEPS Aude, le Pôle Energie 11 au travers du dispositif SLIME, l'association Petit à Petit, la ludothèque itinérante Ludule, ainsi que le Centre Médico-Social représenté par l'assistant social de secteur, la MJC et la CAF.

Les différents échanges ont pu faire émerger des perspectives d'actions pour l'année 2017 (voir « perspectives »). De plus, un accompagnement de certaines familles vers un partenaire (PEPS Aude) a été réalisé afin de leur permettre de découvrir d'autres activités sur leur territoire (voir paragraphe suivant).

Participation à des activités proposées par des partenaires : 2 activités ont été proposées à l'extérieur du centre social. Ce sont des ateliers qui permettent aux parents de s'accorder un moment de détente et de « couper » du quotidien. Ils sont animés par une salariée et des bénévoles de PEPS Aude.

Encourager les familles à participer à des activités hors du centre social, qui plus est, par des partenaires extérieurs, contribue à amorcer le projet de délocalisation du centre social mais aussi à favoriser la mixité sociale et culturelle.

Perspectives

Maintenir les sorties familles durant l'été et les vacances scolaires afin de favoriser l'accès aux loisirs et à la culture.

Remettre en place les ateliers cuisine à destination des femmes à travers la confection de recettes permettant d'aborder les notions d'équilibre alimentaire, de saisonnalité, de budget... Prévoir l'intervention ponctuelle d'une diététicienne qui pourrait sensibiliser sur les effets d'une mauvaise alimentation (surpoids, diabète...). Prévoir un partenariat avec AUDIAB dans ce cadre-là.

Accompagnement VACAF reconduit pour 2017 avec pour projet de faire intervenir l'association Familles Rurales qui met à disposition des partenaires un jeu autour de la gestion du budget familial (« budgétissimo ») afin de rendre plus ludique le contenu des séances collectives.

Mettre en place des informations collectives sur les économies d'énergie avec la responsable du dispositif SLIME dans l'Aude (comprendre sa facture d'énergie, sensibiliser aux éco-gestes...).

Proposer à nouveau aux adultes des sorties au théâtre qui sont un moyen de socialisation et d'échanges au sein d'un groupe (convention de partenariat avec le Théâtre de Narbonne).

Continuer à accompagner des familles sur des actions proposées par les partenaires (Peps Aude...).

Actions départementales

- Journée départementale du REAAP

L'ensemble des acteurs de la parentalité de l'Aude ont été conviés à la 6^{ème} journée départementale du REAAP, organisée essentiellement par la CAF et le Département. « La place des nouvelles technologies au sein de la famille » a été le thème retenu pour cette journée qui s'est articulée en 3 temps :

- une conférence débat animée par la psychologue clinicienne et docteur en psychopathologie
- différents ateliers animés par plusieurs intervenants : petite enfance et numérique, effets des écrans sur le sommeil des enfants et des jeunes, le cyber harcèlement, les réseaux sociaux et les pratiques des jeunes...
- une table ronde avec la participation de tous les intervenants de la journée

Cette manifestation a été relativement enrichissante avec des interventions de qualité, sur un thème au cœur de l'actualité dont les parents se préoccupent. La journée a permis aux professionnels présents de trouver des éléments de réponses à des questionnements afin d'orienter au mieux les familles confrontées à l'usage des nouvelles technologies au quotidien.

- Réunions de la Fédération des Centres Sociaux

Plusieurs réunions ont été programmées par la Fédération et la CAF de l'Aude dans le but de rassembler l'ensemble des professionnels des centres sociaux et des espaces de vie sociale de l'Aude et travailler sur l'axe « Parentalité ». La référente familles de l'A.M.I. a pu participer à 2 d'entre elles, au cours du 2nd semestre 2016. La première, en présence uniquement des référentes familles des divers centres sociaux de l'Aude. Cette rencontre a été l'occasion de faire la connaissance de toutes les professionnelles du secteur, pour certaines nouvellement arrivées sur leur poste. Des temps de concertation en petits groupes ont été proposés afin de travailler sur un guide de bonnes pratiques qui sera commun à l'ensemble des référentes familles du département. Des échanges autour des questions de parentalité mais aussi d'expériences ont pu être partagés. A l'issue de cette réunion, il a été décidé de programmer plusieurs rencontres, dans le courant de l'année 2017, afin que les référentes familles puissent se retrouver et échanger sur leurs pratiques professionnelles et mieux connaître les actions et projets menés par leurs pairs. La deuxième réunion portait sur la notion de réseau. Cette journée a été ponctuée par l'intervention d'une consultante sur le fonctionnement d'un travail en réseau (pourquoi, comment, dans quel but ?), mais aussi par des ateliers où il a été question d'échanger sur les pratiques de chacun au sein de son réseau, et plus précisément sur les fragilités repérées par les professionnels et les améliorations possibles.

- Formation Violences Conjugales

Une sensibilisation aux violences conjugales (sur 2 journées), animée par le CIDFF, a été proposée à l'ensemble des professionnels œuvrant dans un dispositif de soutien à la parentalité (CLAS⁽¹⁾, LAEP⁽²⁾, TISF⁽³⁾, médiation familiale, espaces rencontres...) ainsi qu'aux référentes familles des centres sociaux de l'Aude. L'objectif a été de comprendre le processus de la violence conjugale mais aussi de connaître la législation en vigueur pour repérer, soutenir et orienter les victimes vers les services compétents.

⁽¹⁾ CLAS = Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

⁽²⁾ LAEP = Lieux d'accueil enfants / parents

⁽³⁾ TISF = Techniciens de l'intervention sociale et familiale

Appui parental

La scolarité

Fiche contexte

Effectif des enfants scolarisés, suivis par le centre social

Année scolaire 2015/2016

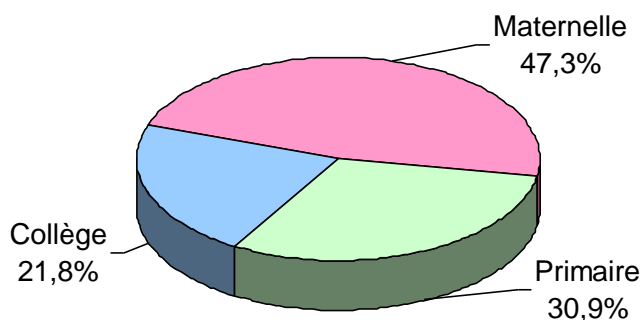
MATERNELLE		ELEMENTAIRE				SECONDAIRE				EFFECTIF TOTAL
		Traditionnel		Spécialisé		Traditionnel		Spécialisé		
Toute Petite Section	3	CP	0	ULIS	1	6°	3	ULIS	2	
Petite Section	6	CE1	4			5°	0			
Moyenne Section	8	CE2	5			4°	4			
Grande Section	5	CM1	5			3°	3			
CP	4	CM2	2							
Total	26		16		1		10		2	55

Baisse de l'effectif par rapport à 2014/2015 (67 élèves). On note une diminution de 12 élèves. Sur cet effectif de 55 élèves, nous suivons la scolarité de 35 enfants (23 au primaire, 12 au collège) correspondant à 20 familles parmi lesquelles :

- ↪ 17 sont sous contrat RSA A.M.I. (29 enfants : 3 en maternelle, 15 en primaire, 11 au collège)
- ↪ 1 en contrat RSA autre référent (3 enfants)
- ↪ 2 sont hors cadre RSA

Pour les 20 enfants restant scolarisés à l'école d'Escouto dont les familles résident en ville et qui n'ont pas de contrat d'engagement RSA/A.M.I., nous menons des actions plus ponctuelles, à la demande des familles ou des enseignants.

Répartition par niveaux



Appui parental

Les actions en faveur de la scolarité

Fiche action n°9

Présentation générale de l'action	<p>La fonction parentale est un fil conducteur pour bon nombre de nos interventions, que ce soit, lors des permanences sociales, d'un point de vue administratif et accès au droit, dans le cadre de la scolarité, de l'animation, de la vie familiale, de la santé...</p> <p>Le centre social propose un accompagnement varié aux familles autour de la scolarité de leur enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des accompagnements individuels et collectifs - une médiation scolaire - des ateliers CLAS - un transport scolaire
Objectifs	<p>Notre objectif principal est bien de renforcer les liens parents/enfants et impliquer les parents dans leurs responsabilités parentales.</p> <p>Assumer son rôle au sein de la famille : il s'agit de soutenir les parents dans leur rôle éducatif en les responsabilisant sur le parcours scolaire de leur enfant.</p>
Mise en œuvre	<p>Accompagnements individualisés sur rendez-vous</p> <p>La médiation scolaire : de façon informelle selon les situations, intervention auprès des établissements et auprès des familles.</p> <p>Ateliers CLAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les séances d'aide aux devoirs : lundi, mardi et jeudi : 17h30 à 19h - les séances lecture : après les séances d'aide aux devoirs <p>Le transport scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les primaires : 11h30 et 13h40 ; concerne 4 élèves - les collégiens : 12h et 13h40 ; concerne 10 élèves
Résultats attendus	<p>Une implication des parents dans le parcours scolaire de leur(s) enfant(s).</p> <p>Apprendre à développer des compétences de prise de décision, de responsabilités (suivis scolaires, vie familiale, responsabilité de parent, de chef de famille, de citoyen).</p>
Public visé	Les bénéficiaires du RSA ayant un volet « scolarité » sur leur contrat d'engagement et autres usagers du centre social
Nombre de participants prévus	Selon la demande
Places disponibles	Sur rendez-vous pour les accompagnements individuels et inscription aux ateliers collectifs
Modalités d'entrée dans l'action	Selon la demande ou après orientation par le référent RSA
Calendrier d'exécution	Année scolaire 2015/2016

Appui parental

Les actions en faveur de la scolarité

Fiche bilan n°9

Résultats chiffrés

- Accompagnements individualisés sur rendez-vous :
 - o Remobilisation des familles sur la fréquentation de leur enfant

	MATERNELLE		PRIMAIRE		COLLEGE	
	Petits	Moyens/ Grands/CP	Ecole F. Mistral	Ecole M. Curie	Cursus trad.	ULIS
	62%*	63%	73%	74%*	49%	60%
TOTAL par niveau	62,5%		73,5%		54,5%	

* taux calculé sans tenir compte de l'absentéisme préoccupant de 5 enfants. Le taux chuterait et ne serait pas représentatif de la bonne fréquentation scolaire des élèves.

Médiation scolaire : 195 médiations réalisées

Ateliers CLAS

79 séances d'aide aux devoirs, 579 participations enfants, soit 7 à 8 par séance.

Sollicitations de familles de la ville pour inscrire leurs enfants.

Travail sur l'autonomie, l'attitude scolaire, le respect des règles et des camarades.

Après l'aide aux devoirs, accès libre à la bibliothèque, arts plastiques, jeux de société, création d'un kamishibai (théâtre ambulant japonais).

8 demi-journées à l'extérieur : bibliothèque d'Ornaisons, ludothèque « Ludule ».

2 temps parents/enfants.

8 juin 2016 : journée de valorisation des actions CLAS en partenariat avec PEPS Aude. Cette année, la manifestation a eu lieu à la Cité Escouto Can Plaou. 8 parents, 20 enfants des 2 groupes CLAS y ont participé.

Commentaires

⇒ Maternelle/primaire

Les familles s'engagent à mettre en œuvre, avec le référent RSA, les attitudes pour soutenir la scolarité de leurs enfants dans la perspective de préparer leur avenir.

Accompagnement individualisé aux familles.

Action de remobilisation sur la fréquentation et la responsabilisation parentale.

Séances collectives (responsabilisation des parents et aide à l'autonomie).

Sur les 23 enfants suivis par le centre, il faut savoir que 10 habitent en centre-ville.

Sur les 2 écoles primaires, l'absentéisme a été signalé à l'Inspection Académique et à la Mairie.

3 signalements ont été faits à la Mairie avec demande d'intervention des médiateurs. En effet, on constate des problèmes d'absentéisme récurrents, cette année, pour 5 enfants du primaire, ce qui a concerné 3 familles. Plusieurs recadrages ont eu lieu avec le référent RSA.

Participation aux conseils d'école à l'école d'Escouto Can Plaou.

Participation aux réunions équipes éducatives.

Contacts réguliers avec les différentes écoles.

⇒ Collège

Malgré les mobilisations des travailleurs sociaux, des CPE pour rencontrer les familles dans le cadre du suivi des contrats d'engagement RSA, l'absentéisme reste fort. Avec un faible niveau scolaire, ces élèves ne peuvent pas suivre l'enseignement proposé, le fossé se creusant davantage. Nous espérons que des orientations en SEGPA seront possibles et que pour certains jeunes, cela puisse apporter un plus à leur parcours scolaire. Durant cette année scolaire, un jeune de 3^{ème} a pu faire un stage à Habitat Audois qui s'est bien déroulé.

⇒ CLAS

Action complémentaire à celle de l'école : renforce les acquis scolaires et favorise un enrichissement éducatif et culturel.

Appui parental

La santé de l'enfant

Fiche action n°10

Présentation générale de l'action	La prévention et l'information sur la santé des tout petits est une action que le centre social mène depuis de nombreuses années, en partenariat avec la PMI de Lézignan. Malgré une autonomie de plus en plus forte des mamans, nous maintenons notre partenariat avec la PMI. De la même façon, le centre social a construit un partenariat solide avec les médecins scolaires pour accompagner les familles dans le suivi des préconisations, ainsi qu'avec l'ensemble du corps médical.
Objectifs	Mobiliser les parents sur les questions liées à la parentalité de façon générale et à la santé plus précisément : <ul style="list-style-type: none"> - assumer son rôle au sein de la famille et de l'emploi - se soigner (prendre soin de la famille)
Mise en œuvre	L'équipe PMI (médecin, puéricultrice) intervient un après-midi par mois. Depuis septembre 2016, la consultation est menée dans le bus PMI, garé devant le centre social. Seul l'atelier conte a lieu dans les locaux du centre social où se fait l'accueil des familles et des tout petits. Les familles sont informées des dates des interventions PMI au travers de la plaquette mensuelle d'information des activités du centre social, distribuée à toutes les familles, et par affichage sur le centre social. Accompagnement individualisé pour les familles sur rendez-vous, en lien avec les personnels de santé.
Résultats attendus	Apprendre ou développer les compétences de prise de décision, de responsabilités (vie familiale, santé des enfants...) Développer les compétences à agir sur son environnement (vaincre les obstacles de la vie quotidienne...).
Public visé	Parents de jeunes enfants (moins de 6 ans) et parents d'enfants scolarisés.
Nombre de participants prévus	Selon demande
Places disponibles	Consultation PMI : selon calendrier. Suivis individuels : sur rendez-vous.
Modalités d'entrée dans l'action	Avoir un enfant âgé de 0 à 6 ans pour les séances PMI ou avoir un enfant scolarisé.
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Appui parental

La PMI et la santé scolaire

Fiche bilan n°10

Résultats chiffrés

1- PMI :

10 séances ont concerné 16 enfants (15 mères - 3 pères présents)

↳ 10 nourrissons de 0 à 2 ans

↳ 6 enfants de 3 à 6 ans

Parmi ces 16 enfants, 8 résident sur la cité, 8 sont du centre-ville.

53 examens médicaux effectués

18 vaccinations réalisées

Nombre de naissances sur la cité en 2016 : 2

2- Autres types d'action :

Suivis individuels des familles pour leurs enfants, à leur demande ou à celles des médecins ou de l'équipe PMI. (10 rendez-vous concernant 6 enfants)

Suivis de 2 enfants dans le cadre du contrat d'engagement RSA des parents

Commentaires

1- PMI :

Même si les parents consultent régulièrement les médecins traitants ou le pédiatre, ils ont bien identifié la consultation mensuelle de la PMI.

Il y a peu d'enfants en bas âge sur la cité mais les consultations sont également utilisées par des parents du centre-ville.

Depuis septembre 2016, la consultation est effectuée dans le bus PMI devant le centre-social. Seuls l'accueil et l'atelier conte sont effectués au centre social.

L'équipe de la PMI donne des conseils sur des problèmes récurrents tels que le sommeil ou l'alimentation.

2- Autres types d'action :

Le centre social est toujours à l'écoute des parents pour le suivi de leurs enfants (conseils, prise de rendez-vous, liaisons avec les praticiens, préparation de fiches bilan de santé pour visite médicale scolaire...)

2 enfants ont été concernés pour un suivi particulier dans le cadre du contrat d'engagement RSA (contacts avec la MDPH, l'ARIEDA *, l'école)

Un important travail a également été mené avec une maman arrivant d'une autre région et ayant 2 enfants de 7 et 8 ans sans aucun vaccin.

* ARIEDA = Association Régionale pour l'Intégration et l'Education des Déficients Auditifs

Appui parental

L'animation

Fiche action n°11

Présentation générale de l'action	<p>La responsabilité parentale et la place des parents dans l'éducation des enfants se manifestent de façon différente au sein de la communauté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les parents éprouvent souvent des difficultés à poser un cadre éducatif - le groupe familial n'adhère pas toujours au projet parental - le mode d'habitat regroupé influe sur les individus et donc dans l'éducation des enfants. <p>Le centre social propose des animations en direction des enfants de la cité (sur le centre social et hors centre social), le mercredi en période scolaire et pendant les petites et grandes vacances. Le centre social informe régulièrement les parents sur l'offre d'animation sur le territoire et les modalités d'accès. Ces animations permettent à l'équipe de renforcer leurs actions d'accompagnement et d'appui à la parentalité.</p>
Objectifs	Assumer son rôle au sein de la famille et de l'emploi
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social, voire deux selon l'animation, avec transport A.M.I. Effectif maximum de 6 enfants par demi-journée d'animation. Planning des animations affiché en début de mois avec dates limites d'inscription. Une participation financière minimale est demandée pour chaque animation.</p> <p>Participation aux animations du service sport, jeunesse et plein air du Département, selon les places disponibles.</p> <p>Nos autres partenaires : tous les partenaires locaux concernés en fonction des projets et des possibilités de chacun.</p> <p>En 2016 : la bibliothèque d'Ornaisons, PEPS Aude, l'association Ludule.</p>
Résultats attendus	Apprendre à développer des compétences de prise de décision, de responsabilités (vie familiale, responsabilité de parent, de chef de famille, de citoyen).
Public visé	Enfants de la cité pour les animations centre social ; leurs parents
Nombre de participants prévus	La réglementation limite à 6 enfants maximum par animation
Places disponibles	6 places par animation
Modalités d'entrée dans l'action	Après inscription et participation au paiement de l'animation
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Appui parental

L'animation

Fiche bilan n°11

Résultats chiffrés

1. Volume des activités réalisées

	Nbre de ½ j d'animation		Nbre de ½ j enfants		Moyenne de participation enfants par ½ j
AU CENTRE SOCIAL	32	43%	182	40%	5,7
A L'EXTERIEUR	42	57%	272	60%	6,4
TOTAL	74	100%	454	100%	6

2. Type d'activités réalisées en demi-journées

Activités aquatiques	19 demi-journées	26%
Activités culturelles	13 demi-journées	18%
Activités sportives	6 demi-journées	8%
Activités culinaires	20 demi-journées	27%
Activités ludiques	4 demi-journées	5%
Activités créatives	6 demi-journées	8%
Atelier santé	6 demi-journées	8%

3. Répartition par âge et par sexe

Tranches d'âge	Nombre de ½ journées	Sexe	Nombre de ½ journées
4-8 ans	153 soit 34%		
9-11 ans	198 soit 43%	Filles	259 soit 57%
12-16 ans	103 soit 23%	Garçons	195 soit 43%
Total	454 soit 100%	Total	454 soit 100%

Commentaires

74 demi-journées d'animation proposées dont une majorité durant la période estivale, ce qui explique pourquoi les activités aquatiques sont fortement représentées. 1 nouvel atelier santé a été proposé aux enfants et adolescents. Mené avec l'association AUDIAB, il s'inscrit dans la continuité de l'action déjà mise en place depuis 3 ans avec un groupe d'adultes.

Ces activités, en fonction de la tranche d'âge, permettent de travailler la socialisation, de créer du lien, de travailler la relation de confiance ainsi que les questions de la préadolescence et de l'adolescence.

Elles sont proposées à l'ensemble des usagers du centre social par l'intermédiaire d'une plaquette d'information mensuelle et d'une réunion parents/enfants pour la période estivale. Les inscriptions à l'avance et la participation financière des familles sont des mesures éducatives qui sont maintenues.

Comme l'année précédente, on observe que le potentiel d'enfants sur la cité concernés par l'animation, a diminué. En revanche, les demandes de familles résidant en centre-ville sont en augmentation.

49 enfants ont participé aux activités proposées.

↳ 23 enfants habitent à Escouto Can Plaou et 26 sont du centre-ville.

Le centre social privilégie toujours les animations avec les partenaires extérieurs (15 demi-journées cette année) tels que la bibliothèque d'Ornaisons, la piscine municipale de Lézignan, PEPS, la ludothèque Ludule, le service Plein Air du Conseil Départemental... Information des usagers sur ce qui se fait sur le secteur de Lézignan en terme d'animation afin qu'ils puissent bénéficier des offres du droit commun. Certaines familles, d'ailleurs, inscrivent leurs enfants dans des clubs sportifs de Lézignan et ses environs (rugby, football, boxe...). Les animations de quartiers sont également maintenues (cette année 1 animation santé et 1 animation pour Noël). Elles permettent une action intergénérationnelle.

Perspectives

Maintenir le partenariat avec les structures et le renforcer.

Ouvrir les activités vers l'extérieur et mobiliser tout le public de la ville de Lézignan.

Poursuivre notre travail d'information sur les animations proposées sur le territoire.

